

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

TRANSITION | 6G-6AT-6TT

CESS2016

FRANÇAIS

COMPRÉHENSION À LA LECTURE DE TEXTES INFORMATIFS
ET RÉPONSE SYNTHÉTIQUE À UNE QUESTION

QUESTIONNAIRE | JEUDI 16 JUIN



NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____

N° D'ORDRE : _____

CONSIGNE GÉNÉRALE

Votre réponse prendra la forme d'un texte synthétique destiné à un lecteur qui n'aurait pas eu accès aux documents du portefeuille.

Le portefeuille de documents est consacré aux bonnes manières. Sa lecture vous permettra de prendre conscience que la civilité comporte une part d'ambivalences. Vous rédigerez ensuite une réponse synthétique à la question : « **Quels sont les enjeux de la politesse ?** »

Une réponse synthétique implique :

- la sélection complète des informations pertinentes à la question ;
- la reformulation concise, neutre et structurée des informations ;
- la mise en relation des informations sélectionnées (il ne s'agit pas d'une succession de résumés).

Vous rédigerez une introduction rappelant la question au destinataire.

Votre texte devra compter environ 400 mots.

Trois périodes sont prévues pour réaliser l'ensemble de ce travail.

Dictionnaires et grammaires peuvent être consultés.

Il vous est recommandé de prendre connaissance des critères d'évaluation avant de commencer l'épreuve (p. 11).

Soyez également attentif(ve) aux notes de bas de page.

ATTENTION

Les pages 4, 6 et 8 sont réservées au brouillon.

Les pages 5, 7 et 9 sont réservées au texte définitif.

BROUILLON

suite du brouillon p. 6

BROUILLON

suite

suite du brouillon p. 8

BROUILLON

suite

GRILLE D'ÉVALUATION

Critères	Indicateurs		Attendus	Totaux	
Respect de l'intention et du genre : réponse synthétique à une question	Lecture	1. Complétude	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plus de 5 informations développées ■ 5 informations développées ■ 4 informations développées ■ moins de 4 informations développées 	15 10 5 0	/20
			■ Présence d'aspects positifs et négatifs	5-0	
		2. Pertinence	■ Les informations sont en lien avec la question	10-7-3-0	/10
		3. Fidélité	■ Les informations sont conformes à celles des textes sources	10-7-3-0	/10
		4. Textualisation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Reformulation ■ Énonciation distanciée 	10-7-3-0 2-0	/12
		5. Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en réseau ■ Progression de l'information 	10-7-3-0 5-2-0	/15
Cohésion textuelle		6. Pertinence des connexions	<ul style="list-style-type: none"> ■ Segmentation ■ Connecteurs 	2-0 3-1-0	/5
		7. Correction des anaphores		5-3-0	/5
Respect des normes linguistiques		8. Correction de la syntaxe et de la ponctuation		8-7-6-5-4-3-2-1-0	/8
		9. Correction et adéquation du lexique		5-4-3-2-1-0	/5
		10. Correction de l'orthographe	<ul style="list-style-type: none"> ■ 99 % de formes correctes ■ 98 % de formes correctes ■ 97 % de formes correctes ■ 96 % de formes correctes ■ 95 % de formes correctes 	10 8 6 4 0	/10
TOTAL				/100	

**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement**

Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000

Impression : FWB / DSL / Service Imprimerie

Graphisme : MO - maria.bouras@cfwb.be

Juin 2016

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR

0800 19 199

courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

TRANSITION | 6G-6AT-6TT

CESS2016

FRANÇAIS

PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS



NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____

N° D'ORDRE : _____

Les différents documents relatifs à cette évaluation externe ont été rédigés selon les rectifications orthographiques de 1990 à l'exception des textes ou extraits de textes d'auteurs qui, eux, ont été retranscrits sans aucune modification.

SOMMAIRE

Document 1 - Les rituels du savoir-vivre 5

**Document 2 - La politesse
et l'éducation à la civilité 9**

**Document 3 - La civilité peut-elle
s'enseigner ? 15**

LES RITUELS DU SAVOIR-VIVRE

DOMINIQUE PICARD

Principes et cohérence

Si les rites de la politesse sont les éléments d'un code – les signifiants d'une forme spécifique de langage – ils ne sont pas, comme dans la langue, des signes arbitraires. Ils expriment symboliquement tout un ensemble de valeurs et de principes qui relèvent de la morale, des conventions sociales, de l'esthétique ou de l'hygiène. Sous leur diversité et leur hétérogénéité apparentes, j'ai montré qu'opérait, en fait, une logique profonde. On ne peut qu'être frappé par la cohérence et la similarité qui existent entre les traités [de savoir-vivre]. Si leurs plans et leurs styles varient, les principes sur lesquels ils s'appuient sont étonnamment stables et semblables d'un auteur à l'autre. Les écarts sont minimes et insignifiants.

J'ai établi aussi que la cohérence des prescriptions et des proscriptions du savoir-vivre tient à l'action de principes transversaux. Ils forment une matrice dont est issu l'ensemble des normes et des valeurs affirmées. On peut les ramener à quatre : la sociabilité en tant que principe constitutif ;

l'équilibre comme principe de régulation ; le respect d'autrui comme principe relationnel et la distinction comme principe de présentation de soi. [...]

La lettre et l'esprit

[...]

Le discours actuel sur le savoir-vivre tend à rejeter une conception formaliste des rituels sociaux et à prôner une « politesse du cœur ». Il présente cette attitude comme novatrice et anticonformiste. Christiane Collange(1) écrit par exemple : « Par-delà les gestes convenables, c'est la préoccupation pour la personne qui compte ; ce désir de rendre les relations humaines ou sociales plus vraies, plus généreuses, plus chaleureuses ».

Cette attitude est-elle vraiment nouvelle ?

On trouve une idée similaire chez la baronne Staffe(2) : « La politesse a ceci de beau qu'elle est née de l'amour de l'homme pour son semblable, de la crainte de le froisser, de le blesser, de l'offenser ».

La dualité entre le rite et le sentiment est dans la nature même du savoir-vivre : il est à la fois une « étiquette » – un ensemble de normes plus ou

(1) Journaliste et écrivaine française

(2) Auteure française, célèbre au XIX^e siècle pour son best-seller Usages du monde : règles du savoir-vivre dans la société moderne

moins rigides – et une « politesse du cœur » – une manifestation de tact et d'attention à autrui. Cette polarité entre la convention et les valeurs, la lettre et l'esprit, inspire deux types de pratiques.

Il y a ceux qui observent les règles comme on suit le code de la route. Parce que « c'est comme ça » ; parce que « ça se fait ». C'est une obéissance ritualiste et conformiste à la norme. C'est peut-être l'attitude dominante des lecteurs de traités ; celles que critiquent d'ailleurs les détracteurs du savoir-vivre.

Puis il y a ceux qui, comme l'abbé Barthélémy(3), dès le XVIII^e siècle, affirment qu'« il y a la politesse du cœur, bien supérieure à celle des manières ». Dans cette conception, les règles comptent moins que les principes qui les motivent (le tact, la convivialité, la discrétion, la générosité...).

C'est tout le paradoxe du savoir-vivre. La politesse la plus raffinée est celle qui sait se faire oublier. Le véritable tact est de ne paraître obéir qu'à ses sentiments et non se plier à des règles. On rejoint le fameux « naturel » prôné par le savoir-vivre. Il suppose l'intériorisation profonde des valeurs qui dispense de l'application rigide d'un code. Là aussi, « la lettre tue et l'esprit vivifie ».

Source : Dominique PICARD, Les rituels du savoir-vivre, Paris, Seuil, 1996, p. 254-256.

(3) Archéologue et homme de lettres français (1716-1795)

LA POLITESSE ET L'ÉDUCATION À LA CIVILITÉ

BERNARD JOLIBERT

Relativisme et hypocrisie

[...] Émile Littré(4), en positiviste conséquent, rapproche les termes « civilité », « politesse » et « courtoisie » à partir de leur commune caractéristique conventionnelle. Tous trois impliquent que l'on se conforme à un modèle comportemental coercitif qui est modèle social de groupe.

On devine quelles critiques ont été portées au cours de l'Histoire à cette conception de la politesse réduite à sa forme et conçue comme socialement discriminatoire. Outre ces rapports d'exclusion qu'elle implique, entraînant une distance qu'elle semblait au départ cacher sous une cordialité apparente, elle recèle une hypocrisie toujours possible. Les gestes de bienveillance polie peuvent cacher une intention malveillante bien réelle. L'hypocrite, comme son nom l'indique, s'avance sous le masque de la politesse raffinée. Le plus courtois n'est pas nécessairement le plus honnête. La sagesse populaire a fait passer en

(4) Auteur (1801-1881) du Dictionnaire de la langue française

dictons et adages cette perversion morale dont le Tartuffe de Molière constitue une incarnation théâtrale exemplaire.

Enfin, depuis la plus haute Antiquité, nombreux sont les moralistes qui se sont plu à souligner les variations géographiques et historiques des coutumes et des usages sociaux. Chez Montaigne et Pascal, le thème de la diversité des mœurs est une figure obligée(5). Le relativisme contemporain s'inscrit à l'égard des règles fluctuantes de la civilité. La conséquence pédagogique semble alors couler de source.

Puisque les formes de la politesse varient suivant les pays et les époques, puisque les modèles de comportement se valent en dépit de leurs contradictions flagrantes dans la mesure où il reste impossible de leur trouver une mesure commune, éliminons la civilité de l'éducation. En pliant l'enfant à des règles collectives pesantes qu'il a du mal à dominer, elle le rendrait pusillanime au point d'installer une timidité malade et définitive. En séparant les hommes en groupes distincts, elle imposerait une fracture sociale antidémocratique.

(5) Ainsi que l'écrit La Bruyère dans ses Caractères (V, 32), la politesse « suit l'usage et les coutumes reçus ; elle est attachée aux temps, aux lieux, aux personnes et n'est point la même dans les deux sexes, ni dans les différentes conditions ». (Note de l'auteur)

La politesse apparaît donc comme une gêne plus qu'une aide dans l'apprentissage de la vie en collectivité.

Politiquement discriminatoire, moralement hypocrite, socialement relative, pédagogiquement inhibante, la civilité réglée serait alors à proscrire de tout programme d'éducation visant la socialisation ouverte de l'enfant et son épanouissement personnel. L'éducation à la politesse ne mériterait pas qu'on lui consacre du temps et de la patience. Ceux qui la défendent encore sont ceux qui cherchent à tout prix à conserver le bénéfice d'une distinction sociale dépassée afin de préserver les miettes d'un pouvoir obsolète. La politesse ne serait que le vestige de relations hiérarchiques et inégalitaires dépassées.

De fait, les historiens ont constaté que plus le clivage social est fort, plus les règles de civilité sont contraignantes et imposent une véritable étiquette. Inversement, ainsi que le remarque Voltaire, plus la crise politique devient aiguë, plus le clivage s'estompe et plus la simple bienveillance l'emporte sur l'étiquette. L'observation reste juste. Pourtant, elle ne signifie pas pour autant que ne se recréent pas de nouvelles règles, tout aussi contraignantes. Les groupes les plus défavorisés suscitent, eux aussi, leur symbolique propre. Corporations, professions, bandes ou clans possèdent des signes qui sont autant de marques distinctives de civilité close. Comment sortir de

cette ambiguïté qui fait de la civilité un outil à la fois de rapprochement et d'exclusion, une marque de bienveillance et un signe toujours possible d'hypocrisie, d'ouverture ou de fermeture à autrui ?
[...]

Etiquette et tact

[...]

La politesse s'apprend et l'enfant qui ne rencontre jamais la pression du groupe reste un enfant toute sa vie. Proprement a-social, il est incapable de contenir ses pulsions les plus élémentaires en présence d'autrui. La politesse la plus formelle est le premier outil dont dispose l'adulte pour transformer des instincts et des sentiments bruts en sentiments reconnaissables et acceptables par autrui. Alain(6), suivant une même approche sociale de la civilité, reprendra ce thème du premier « polissage » des mœurs que permet l'apprentissage de la politesse élémentaire.

Quelles que soient les règles, dit-il, en forme de provocation, elles sont bonnes en ce sens qu'elles permettent de se faire côtoyer des êtres que la violence des besoins et l'égoïsme des désirs éloigneraient irrévocablement.

Il convient donc de donner aux enfants, dès leur plus jeune âge, des règles comportementales de « savoir-vivre » qui leur permettent de cohabiter,

(6) Philosophe français (1868-1951)

de subsister avec les autres, « principalement de ceux qui n'ont pas de raison de les aimer », comme le souligne Montaigne dans ses Essais (livre I, XXVI et livre II, VIII). L'usage de la politesse permet donc simplement de socialiser l'enfant. En retour, si la politesse impose à celui-ci d'assimiler les normes lui permettant l'intégration à une communauté humaine, elle le rend sensible aux autres et à l'image qu'il donne de lui-même à ceux avec qui il vit. [...]

La discipline de soi

[...]

En apprenant précocement à gouverner son extérieur dans la civilité la plus formelle, on apprend à gouverner son intérieur. En s'obligeant à la douceur, à l'affabilité, à la mesure envers les autres, on devient proprement doux, affable et mesuré dans notre rapport à nous-mêmes. Il n'y a pas lieu, dès lors, de s'étonner qu'il existe une tradition humaniste qui part de la plus lointaine Antiquité et aboutit à Alain en passant par Plutarque, Quintilien, Érasme et Jean-Baptiste de La Salle, pour défendre l'idée que la formation à la politesse est d'abord formation à la discipline de soi. L'apprentissage des règles de civilité est utile en ce sens qu'il donne à l'enfant, comme à l'adulte d'ailleurs, la maîtrise de soi sans laquelle l'animalité l'emporte irrévocablement. En nous obligeant à nous « tenir », à contraindre les affects

par des gestes réglés, la politesse nous empêche, dans des moments critiques de la vie, de nous laisser aller à l'abandon au corps qui n'est autre que l'abandon de soi. Sans doute l'ultime épreuve de la politesse est-elle alors, comme le voulaient les stoïciens, dans l'affrontement de la mort. Mais ceci est une autre affaire !

Sans aller jusqu'à cet exemple extrême, la politesse au quotidien constitue un véritable garde-fou, dans tous les sens du mot. En dernière ligne, elle devient politesse envers soi-même, dignité. Quand bien même elle se donnerait pour du simple paraître conventionnel et arbitraire, en son essence, elle oblige l'être humain à ne pas succomber à l'immédiateté bouillonnante de l'émotion. Elle soutient l'aptitude à se gouverner soi-même. On retrouve ici la double étymologie de « *politezza* » : « *polis* », la Cité, étymologie discutable, et poli par opposition à rude, rugueux, mal dégrossi. Ces deux racines, en dépit de leur incertitude, se rejoignent dans le fait qu'on ne se dégrossit qu'en se frottant aux autres au sein de relations sociales qui, certes, iront en s'élargissant, mais qui commencent par l'acquisition de règles étroites de civilité. [...]

Source : Bernard JOLIBERT, « La politesse et l'éducation à la civilité » in Rapport à autrui et personne citoyenne, Presses Universitaires Septentrion, 2002, p. 33-40.

LA CIVILITÉ PEUT-ELLE S'ENSEIGNER ?

Yveline FUMAT

La civilité en démocratie

Pour réfléchir aux nouvelles formes que prend la civilité démocratique, ce sont les descriptions minutieuses d'Erving Goffman(7), qui sont en premier lieu les plus éclairantes. Elles ne disent pas bien sûr, de manière normative, ce qu'il faut faire, comme les anciens traités, dans telle circonstance. Mais elles repèrent plutôt ce que nous faisons sans le savoir, dans telle situation bien précise, et soulignent les compétences extrêmement fines, nuancées, que nous exerçons dans la moindre des rencontres de la vie contemporaine.

À Rousseau qui se méfiait de la comédie sociale, Erving Goffman semble répondre : « La vie sociale est un théâtre. Loin de se faire au hasard, sans règles, les interactions quotidiennes suivent un rituel très précis, un ensemble codifié de temps successifs, qui ressemblent aux coups d'un jeu ou aux pas traditionnels d'une danse ».

Dans toutes les rencontres qui ont lieu dans les

(7) Sociologue et linguiste américain (1922-1982)

lieux publics, semi-publics, avec des inconnus ou même des « connaissances », nous avons une certaine façon de prendre l'autre en considération. Grâce à cette compétence civile – que l'on peut appeler Civilité – nous tissons en quelque sorte du lien social.

La civilité telle que l'entend Goffman peut se dédoubler en Politesse : il s'agit de s'adresser aux autres d'une certaine façon, de montrer, de manifester qu'on les considère, et en Bienséance : il s'agit de se tenir soi-même d'une certaine manière (corps, gestes, habits, allure) qui signifie bien que l'on sait que l'on est vu. Par les marques de politesse, on montre bien que l'on « regarde » l'autre. Par les formes de bienséance on sait que l'autre nous regarde. Dans les deux cas la Civilité est bien un rapport de reconnaissance réciproque.

La vie sociale est un théâtre : le plus souvent chacun y tient très bien son rôle. Patrick Pharo dans Le civisme ordinaire s'émerveille même de la constance, de la régularité d'un certain « ordre » social. Il soutient que ce qui l'emporte au-delà des dysfonctionnements, c'est l'harmonie, la confiance. Il montre bien que nous sommes capables de prendre part chaque jour, dans nos multiples activités, par notre connaissance fine de règles syntaxiques variées, à une vie sociale très bien réglée car nous avons tous un « art extraordinaire de ne pas trop heurter, choquer, déranger ».

N'y a-t-il vraiment que des réussites ? Non

bien sûr, et les analyses de la microsociologie permettent précisément de déceler les diverses origines des difficultés :

- certaines viennent de malentendus culturels, quand des individus ne connaissent pas le « code cérémoniel » en vigueur du fait de leur appartenance à des groupes ou des ethnies différents ;
- même dans un groupe homogène, des malentendus peuvent survenir que tout un vocabulaire courant caractérise : la « gaffe », l'« impair », l'« embarras », « perdre la face » ; il s'agit souvent de ratés non-intentionnels... ;
- mais l'intentionnalité, la provocation, existent également : certaines transgressions sont volontaires ;
- des dysfonctionnements plus graves qui s'écartent beaucoup de la norme peuvent aussi être l'indice d'une perte de repères sociaux due à la maladie mentale... (La vie sociale est un théâtre qui peut être dangereux : « les hôpitaux psychiatriques sont là pour ceux qui s'écartent trop du texte »... dira Goffman).

Un comportement hors norme n'est pas toujours facile à classer. Prenons l'exemple d'une infraction à une règle de bienséance : une tenue choquante tel un jean troué aux genoux et aux fesses : s'agit-il d'une tenue nettement provocatrice par laquelle on va faire s'indigner des adultes bien-pensants (mais qui servira de signe de ralliement

à une autre classe d'âge... nouvelle bienséance finalement pour un autre groupe) ou d'un laisser-aller qui renvoie à un certain dénuement et à une dérive mentale ou sociale ? [...]

Source : Yveline FUMAT, « La civilité peut-elle s'enseigner ? » dans Revue française de pédagogie, Lyon, ENS Éditions, 2000, p. 101-113, <http://rfp.revues.org/persee-281576>

**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement**

Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000

Impression : FWB / DSL / Service Imprimerie

Graphisme : MO - maria.bouras@cfwb.be

Juin 2016

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR

0800 19 199

courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution